



## LE 29 MAI 2020 ENTRETIEN TELEPHONIQUE AVEC LE DCSP

### Le commissariat numérique

#### Création d'un Commissariat Numérique :

Je me suis entretenu vendredi 29 mai 2020 au téléphone avec Jean Marie SALANOVA, Directeur Central de la Sécurité Publique au sujet d'un projet « dans les tuyaux » depuis plusieurs mois (avant le confinement) et qui vient de recevoir l'aval du cabinet du ministre.

**Il s'agit de la création d'un Commissariat Numérique.**

Celui-ci dépendra de la DCSP, et sera basé à Bordeaux (lieu où il pouvait se mettre en place sans pression sur les effectifs).

Ce commissariat est créé dans un objectif de développement de la communication notamment avec les citoyens, et se veut faire passer « à la Police du XXIème siècle ».

**Une quarantaine de fonctionnaires doivent composer à terme ce commissariat dont 12 policiers qui y travailleront le jour et 6 la nuit, par roulement, pour répondre à la population sur toutes les thématiques policières, mais uniquement par mail (pas de téléphone).**

Ce commissariat doit être mis en place très vite, car il doit reprendre les attributions de la plateforme COVID actuellement gérée par la DCRFPN qui doit se recentrer sur les activités liées à la reprise des concours et des recrutements au sein de la Police Nationale.

**L'effectif est susceptible d'évoluer en fonction de la demande.**

**Ce service sera dirigé par un commissaire, assisté d'un officier, et aura besoin de deux personnels administratifs de catégorie C, pour le secrétariat opérationnel (et missions support).**



# snipat

## Administratifs Techniques Scientifiques

Le DCSP souhaite, s'agissant d'un service dit « numérique » avoir des personnels qui connaissent bien l'outil informatique.

Les locaux et les équipements ne sont pas encore définis, mais cela se fera probablement dans l'existant avec un maximum de 200m2 dédiés, pour des effectifs tournants, l'objectif étant de fonctionner 24h sur 24.

Les fonctionnaires seront considérés comme des fonctionnaires nationaux, basés géographiquement à BORDEAUX.

C'est un service de communication policière qui a vocation à renseigner mais pas à suppléer le 17.

Enfin, de ce commissariat numérique dépendra également l'actuelle plate-forme de signalement des violences basée géographiquement en Ile de France.

### Réflexion du SNIPAT :

*Ce service semble une bonne initiative notamment en cette période où la Police Nationale a besoin « d'améliorer son image et son rapport avec la population ». Toutefois, trois réflexions peuvent être posées :*

*-En premier lieu, les deux personnels administratifs recherchés devraient directement être fléchés en catégorie B, ou au moins un B et un C.*

*-Ensuite, s'agissant d'un commissariat « numérique » il pourrait tout à fait y avoir dans l'équipe de management un attaché ou un ingénieur (catégorie A)*

*-Enfin, pour l'effectif chargé de répondre 24 heures sur 24, il ne faudrait pas limiter les postes aux seuls personnels actifs.*

*Les réponses aux questions des citoyens étant effectuées pas mail, une bonne formation et la documentation appropriée, associées à un rodage qui se fera au fil du temps par une mise à jour des connaissances, peut tout à fait laisser l'opportunité à des personnels administratifs d'occuper les postes.*

*Cette création devra sans aucun doute être validée par un CT et nous reformulerons l'ensemble de ces observations à cette occasion.*

**LE SNIPAT : ATTENTIF A VOTRE AVENIR**